

GUIDE D'INSCRIPTION

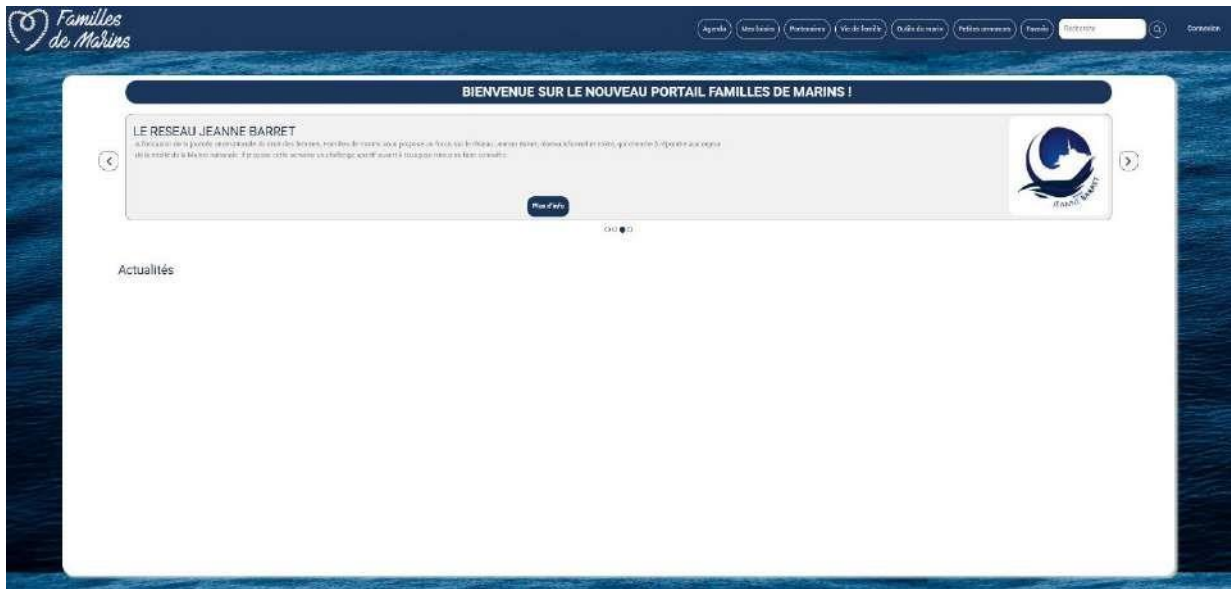
SITE «FAMILLE DE MARINS»

Le site Famille de marins est à jour et en ligne

Ce site est accessible **uniquement** aux marins, conjoints de marins, retraités de la marine et civils affectés dans une unité de la marine.

Rendez-vous à l'adresse suivante : https://famillesdemarins.com/accueil_hmfr.html

Vous arrivez sur l'écran d'accueil suivant :



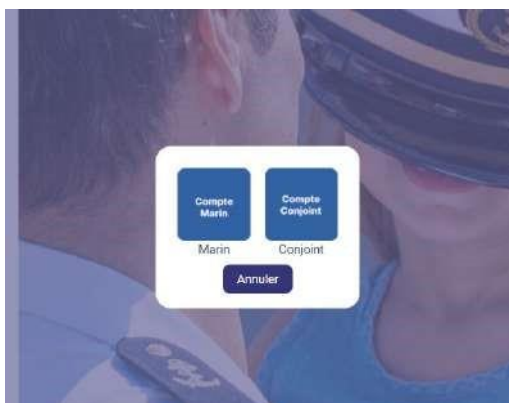
Cliquez en haut à droite sur « connexion ».

Vous arrivez sur une page d'identification :



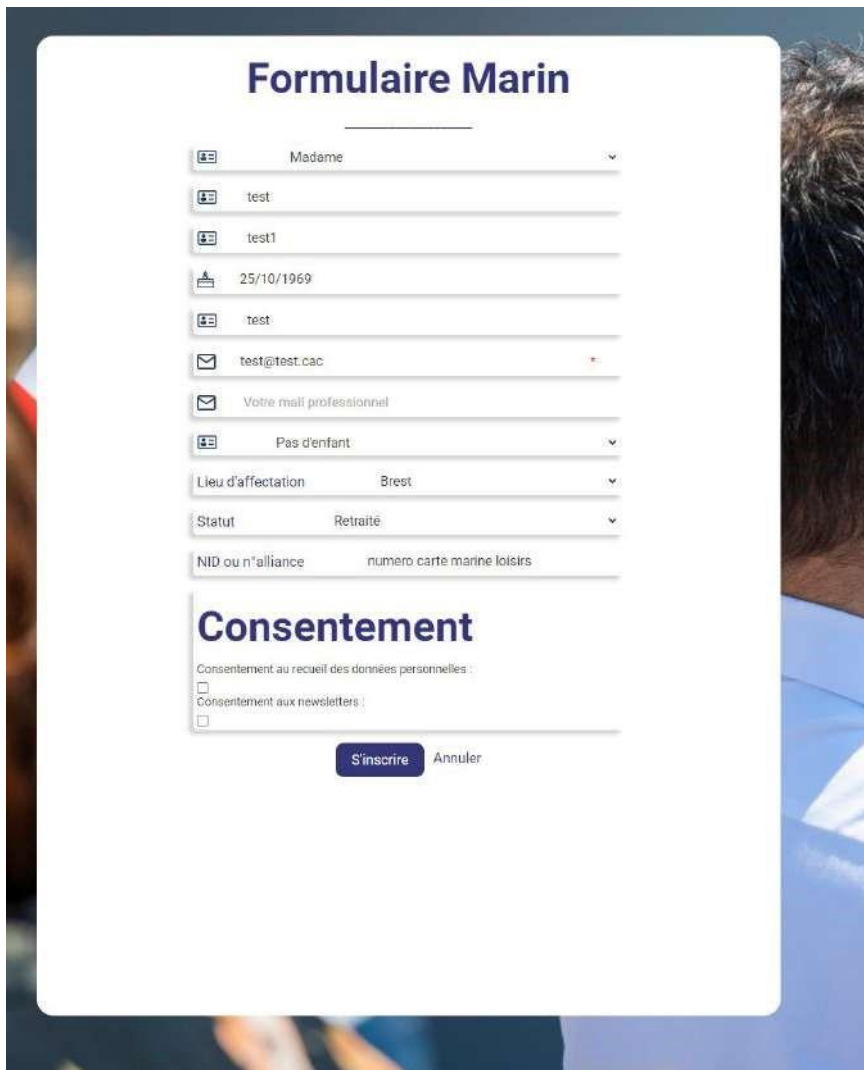
Cliquez sur « s'inscrire »

L'onglet suivant apparaît alors :



Que vous soyez **actif** ou **adhérent** vous devez cliquer sur « compte marin »

Vous arrivez sur le formulaire suivant à compléter :



The image shows a registration form titled "Formulaire Marin" overlaid on a background photo of a man in a blue uniform. The form contains the following fields:

- Dropdown menu: Madame
- Text field: test
- Text field: test1
- Date field: 25/10/1969
- Text field: test
- Email field: test@test.cac
- Text field: Votre mail professionnel
- Dropdown menu: Pas d'enfant
- Text field: Lieu d'affectation: Brest
- Text field: Statut: Retraité
- Text field: NID ou n'alliance: numero carté marine loisirs

Below the form is a "Consentement" section with two checkboxes:

- Consentement au recueil des données personnelles :
- Consentement aux newsletters :

At the bottom are two buttons: "S'inscrire" and "Annuler".

Renseignez votre NID.

Cliquez ensuite sur « s'inscrire ».

Votre inscription est normalement finalisée et vous recevez ce message.



Vous recevrez, sous 48h, à l'adresse mail complétée dans votre formulaire, un accès avec un mot de passe temporaire :



Vous pourrez modifier votre mot de passe en suivant les indications données dans le mail d'accès. Il suffira de cliquer sur l'option « mot de passe oublié » sur la page d'identification du site (voir page 1).

Votre demande de réinitialisation de mot de passe est effective via un mail de ce type que vous recevrez sous 24h :



En cas de problème de connexion, vous contactez l'administrateur du site via ce mail :

dpmm-cpm.communication.fct@def.gouv.fr